

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 5 avril 2022

OBJET :

**Affectation de la quote-part
des titres-restaurant périmés**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°5**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération en date du 16 mai 2001, le Conseil d'Administration a décidé de l'attribution de titres-restaurant aux agents territoriaux dont le repas de midi est inclus dans les horaires de travail journalier, faute de pouvoir leur mettre à disposition un restaurant administratif.

La valeur faciale des titres restaurant est fixée actuellement à 7,20 € avec une participation de l'établissement de 4,30 € par titre.

En application des articles L. 3262-5, R. 3262-13 et R. 3262-14 du code du travail, la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés au titre d'un millésime doit être attribué au comité d'entreprise ou au comité d'œuvres sociales ou, à défaut, être affecté aux œuvres sociales de l'établissement.

Au titre du millésime 2020, la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés s'établit à 88 €. Il est proposé de reverser cette somme à l'Amicale du Personnel Municipal.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de reverser la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés du millésime 2020, soit 88 €, à l'Amicale du Personnel Municipal d'Essey-lès-Nancy.

Il est précisé que les crédits nécessaires sont disponibles à l'article 6718 - « Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ».

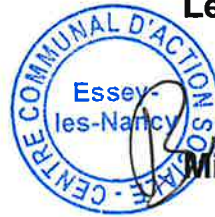
DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 8 avril 2022.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU MARDI 5 AVRIL 2022

SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de votants	15

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Christophe CHEVARDÉ et Claude CHASSARD.

POUVOIRS :

M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET
Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ

EXCUSÉS :

Mme Françoise VIRIOT et M. Patrick CAILMAIL

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

